

## Le Genre : Comprendre et en parler !



Les conversations sur le genre prennent place dans les familles, dans les écoles, dans la rue. Le choix d'un vestiaire, des toilettes, d'un dortoir semble prendre une tournure complexe.

Le « gender » vient du monde anglo-saxon et s'est très vite accolé au mouvement de défense des droits appelé LGBTQI+<sup>1</sup>, militant pour la reconnaissance et le respect de chacun quel que soit son orientation et son identité sexuelles. Le phénomène a très vite pris de l'ampleur.

A tel point qu'aujourd'hui, 22% des 18-30 ans ne se reconnaissent pas dans la catégorisation homme/femme<sup>2</sup> et 49% des 18-24 ans soutiennent la proposition de créer un sexe neutre à l'état civil<sup>3</sup>. Les applications sur téléphone mobile<sup>4</sup> proposent désormais lors de l'inscription à leur service, une case « indéterminé » ou « neutre » ou « je ne souhaite pas répondre à la question » lorsque le choix du sexe est demandé. Le pronom « iel » faisant référence à une personne ne se reconnaissant pas dans un genre binaire, a

1 Lesbien Gay Bi Trans Queer Intersex + - selon la dernière étude américaine sur le genre, 70 étiquettes auraient été recensées.

2 Sondage IFOP *Marianne* novembre 2020

3 Sondage YouGov *L'Obs* 2019

4 Lidl, Ikea, Hema...

fait son entrée dans la version en ligne du dictionnaire Le Robert en novembre 2022.

Alors que les publicistes surfent sur les stéréotypes pour vendre<sup>5</sup> et que la presse s'étonne encore que des jeunes femmes puissent être douées dans des domaines autrefois réservés aux hommes<sup>6</sup>, la théorie du genre martèle que l'identité sexuelle résulte uniquement d'une construction sociale porteuse de stéréotypes.

Alain Ehrenberg, sociologue français, directeur de recherches au CNRS, parle d'un changement de paradigme sociétal : « On est passé d'une société disciplinaire et normalisée, où l'individu était encadré, mais réprimé et névrosé, à une société fondée sur l'autonomie de l'individu [...] désormais soumis à une injonction puissante d'être soi, de se produire lui-même »<sup>7</sup>, le plaçant dans une grande indécision. (NDR : voir aussi l'article sur « la spirale dynamique » page 21).

Parallèlement, des collectifs de psys, médecins et intellectuels dénoncent dans des tribunes ouvertes dans la presse une « emprise idéologique sur le corps des enfants » faite au nom de l'émancipation de « l'enfant-transgenre »<sup>8</sup>.

### **Orientation et identité sexuelles : différence et interconnexion**

5 Sixt loue aussi aux femmes, SEB et Moulinex n'étaient réservés qu'aux femmes, Numéricable télécharge aussi vite que les femmes changent d'avis, Camaïeu propose un t-shirt de pipelette de mère en fille

6 Ouest France, *Mon chirurgien est une jeune femme, et alors ?*

7 Enseignement catholique Actualités, Hors-série, septembre 2003, p. 6-7

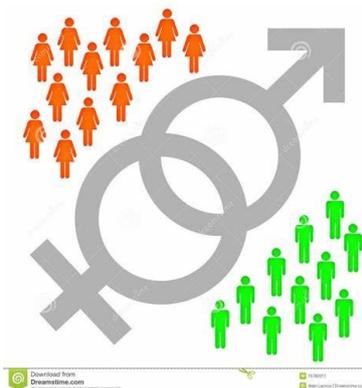
8 L'Express du 20 septembre 2021 -

[https://www.lexpress.fr/actualite/idees-et-debats/changement-de-sexe-chez-les-enfants-nous-ne-pouvons-plus-nous-taire-face-a-une-grave-derive\\_2158725.html](https://www.lexpress.fr/actualite/idees-et-debats/changement-de-sexe-chez-les-enfants-nous-ne-pouvons-plus-nous-taire-face-a-une-grave-derive_2158725.html)

Orientation et identité sexuelles sont deux choses différentes et interconnectées.

L'orientation sexuelle vise à connaître l'attraction affective et sexuelle de chacun. Je suis attiré par une personne du sexe opposé au mien : je suis hétérosexuel. Je suis attiré par une personne du même sexe que le mien : je suis homosexuel. Je suis attiré autant par les hommes que les femmes : je suis bisexuel. On parle alors de personnes lesbiennes, gays ou bi (le LGB de LGBTQI+). D'autres catégorisations d'orientation sexuelle existent. Nous nous arrêterons là.

Judith Butler<sup>9</sup> de l'Université de Californie à Berkeley déclare : « *En français, vous ne disposez que d'un seul mot, « sexe », pour désigner à la fois une réalité anatomique et une réalité sociale : quand vous parlez de « différence des sexes », vous considérez qu'il s'agit d'une donnée naturelle et universelle. Vous mélangez la biologie et la culture. »*



Ce faisant, le sexe désigne une réalité anatomique, biologique : je nais anatomiquement mâle ou femelle. C'est le sexe assigné à la naissance en fonction de caractéristiques physiques observables : mes organes génitaux externes sont féminins ou masculins. Le genre désigne une réalité sociale, une expérience personnelle, un sentiment profond et intime.

L'auteure de *Défaire le genre* nous rappelle que naître de sexe féminin n'implique pas forcément une destinée sociale de femme.

<sup>9</sup> Auteure de *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, 1990 et de *Défaire le genre*, 2006

Celle-ci résulte d'une acquisition progressive : on ne naît pas femme, on le devient, on apprend à l'être.

C'est désormais ainsi que certains manuels scolaires présentent le sujet : « *Seul sexe bien établi, le sexe biologique nous identifie mâle et femelle mais ce n'est pas pour autant que nous pouvons nous qualifier de masculin ou de féminin* »<sup>10</sup>

L'assomptionniste, P. Vincent Leclercq s'interroge alors : « *Il n'est pas sûr que nos adolescents soient suffisamment « outillés » sur le plan intellectuel, psycho-affectif ou spirituel pour remettre en cause de tels présupposés philosophiques, éthiques ou théologiques.* »<sup>11</sup>

On parle de dysphorie de genre lorsqu'il y a inadéquation entre le sexe biologique et le sexe ressenti.

Mon identité sexuelle est l'expression de la façon dont je me sens à l'intérieur peu importe l'image que renvoie mon corps. Ainsi, je peux avoir un corps de femme et me

sentir profondément homme, ou avoir un corps d'homme et me sentir femme. Le ressenti intrinsèque est différent de l'image renvoyé par mon corps. Certains diront « ne pas être né dans le bon corps. » Il y a alors un décalage entre ce que je suis dans mon for intérieur et ce que mon enveloppe charnelle montre. Certains disent même ne se sentir appartenir ni au sexe masculin, ni au sexe féminin : ils sont « autres ».

<sup>10</sup> Collection Hachette

<sup>11</sup> A l'occasion du colloque « Eglise, Société et Genre », diocèse d'Orléans, le 21 mars 2023 - *La dysphorie de genre chez les enfants et les adolescents. Une question difficile : dangers et opportunités*

Lorsque les personnes dysphoriques suivent un traitement médical pour un changement effectif de sexe, on parle de transsexualité, et plus exactement de personnes trans (le T de LGBTQI+).

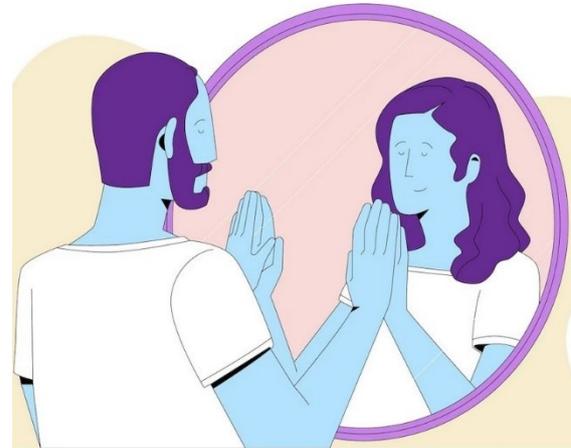
Les personnes intersexes (le I de LGBTQI+), représentant environ 1,7% des naissances en France en 2019<sup>12</sup>, connaissent une autre difficulté quant à trouver leur identité sexuelle car elles sont nées avec des organes génitaux non clairement définis : le bébé est né avec un appareil génital malformé. Le médecin aura dû choisir, après étude approfondie, le sexe de l'enfant à la naissance en fonction de ce qu'il estime être le plus probable quant à son développement ultérieur. On comprend toute la complexité de la chose.

L'interconnexion entre orientation et identité sexuelle se fait lorsque la personne, quel que soit son genre, choisit un partenaire de vie / un partenaire sexuel : une femme trans peut avoir été gay lorsqu'elle était homme et devenir hétérosexuelle après l'opération qui l'a faite devenir femme. Elle pourra au cours de sa vie avoir des expériences lesbiennes si elle décide de connaître intimement d'autres femmes.

Alors que le transsexualisme était classé parmi les troubles de l'identité sexuelle/de la personnalité/du comportement/mentaux par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'incongruence de genre est aujourd'hui classée parmi les affections liées à la santé sexuelle. Pour parler de dysphorie de genre, il faut à la fois la non-congruence marquée entre le genre vécu et le genre assigné pendant plus de six mois et une détresse cliniquement

significative ou une altération du fonctionnement social.<sup>13</sup>

### Prise en charge médicale de la dysphorie de genre



Bien que les chiffres précis manquent, on estime qu'entre 0.005 et 0.014% des hommes selon le sexe de naissance et 0.002 à 0.003% des femmes selon le sexe de naissance correspondent aux critères diagnostiques de la dysphorie de genre.<sup>14</sup> En 2020, 8 952 personnes ont été prises en charge en Affection Longue Durée pour « trans-identité » dont 3.3% de mineurs et 70% de bénéficiaires entre 18 et 35 ans.<sup>15</sup>

Ne pas se sentir appartenir au bon corps provoque à la fois une grande souffrance psychologique et sociale. Comment trouver sa place dans sa famille et dans la société lorsqu'on ne sait pas qui l'on est, a fortiori lorsque les pistes d'appartenance sociale à un groupe (homme ou femme) sont brouillées ?

Si « seulement » 8% des bénéficiaires d'une prise en charge en Affection Longue Durée en France sont concernés par une

13 HAS – Parcours de transition des personnes transgenres – septembre 2022 – p.5

14 Selon le Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, Fifth Edition (DSM-5)

15 HAS – Parcours de transition des personnes transgenres – septembre 2022 – p.5

affection psychiatrique, des études américaines et canadiennes ont montré que plus de 46% des personnes trans connaissent des idées suicidaires au cours de leur vie et 27% d'entre elles ont déjà fait une tentative de suicide.

Le changement de sexe par traitement médical est possible mais dépend d'un processus long et difficile, qui à terme, n'est que partiellement satisfaisant. La personne en demande de changement de sexe devra commencer par un traitement hormonal faisant régresser les hormones naturellement présentes dans son corps de naissance et augmentant la quantité d'hormones de l'autre sexe. S'il est entamé de façon précoce, les médecins prescriront d'abord des bloqueurs de puberté dont le processus est réversible. On peut ainsi suspendre le développement de la pilosité et de la masse musculaire. Le traitement hormonal, quant à lui, est irréversible et réduirait drastiquement la fertilité à long terme.<sup>16</sup>

Vient ensuite, si elle est désirée, l'étape chirurgicale. La personne dysphorique pourra, par un habile procédé de reconstitution plastique, obtenir physiquement, l'organe sexuel qu'elle souhaite obtenir (seulement pour les personnes majeures). Un pénis, un vagin, une poitrine peuvent être artificiellement créés. Cela ne change pas la génitalité conférée à la naissance - un homme devenue femme ne pourra jamais porter d'enfant – mais cela permet à la personne dysphorique de se rapprocher au plus près du genre auquel elle se sent appartenir.

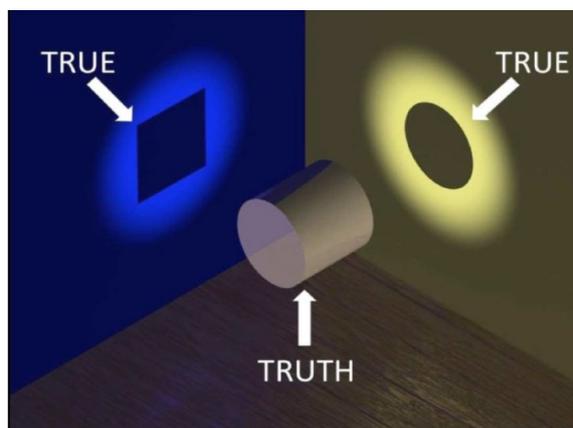
Ce processus médical de changement de sexe peut être entamé dès la pré-puberté

16 HAS – Parcours de transition des personnes transgenres – septembre 2022 – p.6

(10-12 ans), par des bloqueurs de puberté, puis dès 15 ans pour l'hormonothérapie et à la majorité pour les chirurgies.

Toutes les personnes dysphoriques ne suivent pas de traitement médical. Certaines gardent leur corps de naissance mais vivent, s'habillent, agissent comme si elles appartenait au sexe opposé.

### **Ce qu'en dit le droit : vers la reconnaissance du sexe social**



*La vérité est bien plus complexe à appréhender que ce que nous estimons vrai. D'autant plus, lorsque l'humain entre en jeu.*

En France, le garde-fou du système démocratique est la Constitution de 1958. Les valeurs républicaines, inscrites à la manière d'un « pense-bête » sur les monuments, Liberté – Egalité – Fraternité, se sont vues complétées par la Solidarité et la Laïcité, qui – doivent, devraient – caractériser notre pays.

Le législateur et le Conseil des Sages<sup>17</sup> observent la société et son évolution, puis légifèrent pour encadrer les comportements.

17 Le Conseil Constitutionnel ne légifère pas directement mais lui est soumis un certain nombre de dispositions législatives en contrôle de constitutionnalité.

Cela paraît un peu abstrait mais tout part de là. De cette Liberté d'actions, de mouvements et de pensées découle de nombreux droits (presse, grève, commerce...), dont le droit au respect de sa vie privée et de son intimité.

Sur le plan international, les travaux de l'ONU visant à l'égalité et la non-discrimination entre tous les êtres humains, à la liberté d'opinion et d'expression, s'imposent à ceux qui les ont ratifiés. Ainsi, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1976, et la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, entrent en ligne de compte dans la prise en charge juridique de ce phénomène nouveau.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme joue également un rôle décisif dans l'évolution du droit interne en la matière.

Rentrons dans le vif du sujet.

En France, le Code civil<sup>18</sup> rappelle avec vigueur le droit de chacun au respect de sa vie privée, avant de préciser les procédures administratives permettant un changement de prénom ou un changement de sexe à l'état civil. Il en va du respect de la vie privée de la personne dysphorique d'avoir des papiers d'identité officiels qui correspondent au genre qu'elle affiche. La loi lui permet donc de changer de prénom et de sexe sur ses papiers d'identité. Que cette personne ait été opérée ou non. Il lui sera alors demandé de fournir un dossier complet attestant de sa demande, sans pour autant qu'un certificat médical ne soit exigé. La difficulté qui survient ici - et qui sera

<sup>18</sup> Articles 9, 60 et suivants du code civil

analysée par le juge - c'est que l'identité officielle d'une personne peut ne



plus du tout correspondre à sa réalité biologique.

Le changement de prénom peut être demandé à tout moment de la vie, les parents pouvant le demander pour leur enfant mineur, sans son consentement avant l'âge de 13 ans et avec son consentement exprès à partir de 13 ans. La demande est à déposer en mairie.

Le changement de sexe à l'état civil ne peut se faire qu'à la majorité (sauf cas du mineur émancipé) en présentant au tribunal un dossier complet prouvant la nécessité de ce changement. Le juge va examiner en détail les preuves fournies et n'hésitera pas à rejeter la demande si un doute subsiste.

En effet, les conséquences du changement de sexe à l'état civil sont grandes. L'inscription du nouveau sexe en marge de l'acte de naissance permet, avec le consentement exprès des intéressés, l'actualisation de l'acte de mariage et de l'acte de naissance de l'époux le cas échéant, du PACS, de l'acte de naissance des enfants, l'établissement d'un nouveau livret de famille, et bien sûr, la modification des pièces d'identité et de la carte vitale.

Les lois sur le genre sont apparues en 2016 pour lutter contre les transphobies<sup>19</sup>. Elles ne remettent en aucun cas la bi-catégorisation sexuée opérée par le droit :

<sup>19</sup> Discriminations fondées sur l'identité de genre

l'individu est soit de sexe masculin, soit de sexe féminin. Cela n'est pas sans poser problème à toutes les personnes dites non-binaires, qui ne se sentent appartenir ni à la catégorie féminine, ni à la catégorie masculine. Pour l'instant, le droit n'a pas tranché la question.

Certaines administrations françaises, comme l'administration pénitentiaire, à l'instar de certains pays<sup>20</sup> appliquent l'auto-détermination du genre : lorsque la personne incarcérée arrive, elle indique elle-même à quel sexe elle déclare appartenir.

D'autres pays<sup>21</sup> parient sur l'indétermination du genre, soit en ne mentionnant plus du tout le sexe sur les actes d'état civil, soit en ajoutant une troisième case à cocher « neutre ».

Quoiqu'il en soit des indéterminations persistantes, l'esprit du droit est de favoriser, autant que possible, l'inclusion sociale de ces personnes différentes, très souvent en grande souffrance.



## L'accompagnement du phénomène

<sup>20</sup>Québec, Argentine, Danemark, Malte, Irlande, Colombie, Norvège.

<sup>21</sup>Allemagne, Argentine, Australie, Inde, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Népal, Suisse et USA

L'accompagnement psychologique et les traitements médicaux de la dysphorie de genre existent depuis la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Alors pourquoi un tel engouement ces dernières années ?

La dysphorie de genre, quand elle est avérée, est une véritable affection à accompagner avec le plus grand sérieux. Mais elle reste exceptionnelle.

La recherche d'identité de l'individu jusqu'à sa construction adulte est une phase normale du développement de l'enfant et de l'adolescent. C'est une phase importante, qui doit également être accompagnée dans la bienveillance, mais une phase normale.

L'enfance est marquée par une alternance de jeux stéréotypés « de fille » et « de garçon ». La puberté, le tsunami des hormones, des émotions, provoquent des effets d'angoisse, au cours desquelles le jeune est facilement influençable. Les transformations physiques peuvent créer des inquiétudes et des mal-être. Là où, à une époque, on assignait une étiquette « garçon manqué » ou « garçon efféminé », on permet aujourd'hui aux jeunes de s'interroger en profondeur et souvent sans filet, sur son appartenance à un genre optionnel.

Sur les réseaux sociaux, le jeune se met en scène. Il revient à la toute-puissance expérimentée petit enfant : « je fais ce que je veux, comme je veux. J'essaie, je tente, je teste, et je donne mon avis ». C'est un second âge du « non » où les adolescents ont besoin de tester les limites et de rejeter les valeurs familiales. S'agissant de l'orientation sexuelle, certains jeunes expérimentent différents rôles, avant de faire un choix définitif. Il y a un flottement identitaire passager. A ce stade, il leur faut

à la fois une certaine liberté, une autonomie et un cadre solide, avec des limites clairement posées.

L'identité sexuelle et la question du désir sont deux sujets différents, mais ils doivent s'articuler, dans une personne unifiée.

L'adolescence est le temps du questionnement mais aussi celui du rêve de sa vie future, c'est le temps des rencontres et des confrontations, y compris de son corps au regard de l'autre. Il y a une fragilité émotionnelle, notamment parce que le cortex cérébral qui abrite la zone des émotions n'atteint sa maturité qu'à 25 ans. N'allons pas trop vite dans notre accompagnement. L'enfance et l'adolescence (jusqu'à 25 ans !) sont des périodes de construction où l'être humain est « en chantier ». Il doit donc prendre le temps du discernement, l'idée n'étant pas de prolonger son mal-être inutilement mais d'asseoir sa décision sur une base solide, pour la vie !

Cf extrait de l'interview de Laure de Pélichy, Conseillère Conjugale et Familiale, diffusé sur RCF Loiret le 7 juin 2023.

### **Et dans l'Eglise ? Retour à une éthique des vertus. Extraits de l'intervention<sup>22</sup> du P. Vincent Leclercq, assomptionniste.**

Le P. Vincent Leclercq explique que par la question du genre, les chrétiens des sociétés occidentales sont interpellés :

<sup>22</sup> A l'occasion du colloque « Eglise, Société et Genre », diocèse d'Orléans, le 21 mars 2023 - *La dysphorie de genre chez les enfants et les adolescents. Une question difficile : dangers et opportunités*



*l'Incarnation ? »*

*« Jusqu'où irons-nous dans l'idée de penser la personne (ou l'individu) sans le corps (ou même en dehors du corps). » Et au regard d'une anthropologie chrétienne : « Jusqu'à quel point, oublierons-nous*

Il rappelle que : *« Négliger la place du corps (et d'un corps sexué) contredit notre vision de l'Homme et appauvrit le projet de Dieu sur l'Homme »* et que, l'anthropologie biblique est relationnelle. C'est celle de l'alliance, du dialogue, de l'entrée en relation.

Il nous exhorte à *« tracer un chemin éthique ; si possible basé sur l'espérance »*, afin notamment de développer notre aptitude à nouer des liens de communion avec autrui<sup>23</sup>. *« Car à défaut, il nous faudrait renoncer à être disciples du Christ. »*

Dans la théorie du genre qui devient idéologique, la *norme* structurant la sexualité - autrement dit la différence des sexes - est ainsi présentée comme l'expression de *l'oppression d'une culture dites « genrée »*, c'est-à-dire d'une culture « essentialiste » basée sur la Loi Naturelle et destinée à promouvoir le pouvoir patriarcal et hétérosexuel.

Le P. Leclercq invite alors à *raisonner en éthique, c'est-à-dire consentir à « ralentir » le processus, accepter d'introduire la complexité, de prendre du recul par rapport aux faits, et accepter de discerner.*

<sup>23</sup> CEC 2332

L'Église doit aider les jeunes à revenir à leur intériorité, à retrouver le lien corps-âme et à vivre dans cette unité.

*« L'éthique nous demande de clarifier la signification de l'action : poser des règles, des principes ou des normes qui ait du sens pour la personne, la société et notre humanité.*

*Cette recherche de sens, en articulant le moins mal possible le singulier, le particulier et l'universel de l'éthique, constitue un pari et une espérance, le pari du sens sur le non-sens ou du sens sur l'absurde. Cette espérance est guidée par une attention à l'autre, et préférentiellement par notre attention envers les plus vulnérables. »*

Une approche par l'éthique des vertus lui semble à privilégier. C'est elle qui « nous invite à la charité, mais aussi au respect de soi et de l'autre et à la pudeur, et s'agissant de l'intimité de la sexualité, un appel à cultiver son jardin intérieur. »

*« Car au plus profond de soi, l'homme trouve cette assurance d'être aimé non pas pour la façon dont il apparaît mais tel qu'il est. Par un Dieu qui lui veut du bien et qui espère en lui et à travers lui. »*



## **Et nous dans tout ça ?**

Cet engouement des jeunes vers la fluidité sexuelle pousse à s'interroger sur les motivations mêmes du phénomène. A quel besoin essentiel répond-il ?

Véhicule-t-on, dans notre société, dans notre religion, dans nos familles, des injonctions paradoxales sur la différence des sexes et sur la sexualité ? Montre-t-on qu'il est préférable, plus sécuritaire, d'être un homme ? Que la charge mentale de l'épouse et mère la conduira nécessairement à l'épuisement ? Montre-t-on qu'il est difficile d'assumer le rôle traditionnel de l'homme ? Que la beauté, la douceur, les couleurs, ne sont qu'appareils féminins ? Que la femme n'est que l'aide de l'homme, et non son alliée ?

Nous savons, après quelques décennies de vie, que la construction de la relation et de l'équilibre familial est un travail d'équipe, même si en réalité, nous ne pouvons agir que sur nous-même. Impossible de changer l'autre ou son regard. C'est de notre perception que tout vient.

Peut-on faire comprendre aux jeunes en quête d'identité qu'ils ne seront pas seuls à assumer les défis quotidiens qui seront les leurs ? Qu'ils sont beaux et dignes d'être aimés, exactement comme ils sont ?

Cet article n'est en aucun cas polémique et ne veut heurter personne. Il n'est pas exhaustif et sert de point de départ à la compréhension mutuelle.

**Marie Alix Bourlier** Co responsable du service Éducation Prévention Protection, Missionnée à l'Éducation Affective Relationnelle et Sexuelle